



NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME CAMEROUN



Volontaires pour la Démocratie et la Paix

DIALOGUE DEMOCRATIQUE DE YAOUNDE

Document final de Plaidoyer

NDH-Cameroun

Montée Lycée de Nkol-Eton, Face Hotel Meumi

B.P : 4063 Yaoundé

Tél. : 22 01 12 47

Email: ndhcam@yahoo.fr

Web: www.ndh.org

www.cameroundemocratie.org

www.electiononline.info



RAPPEL

La coopération et les échanges entre les acteurs dans les affaires publiques sont indispensables pour une démocratie vivante. Or, au Cameroun, les institutions politiques sont conçues de telle façon que la participation des citoyennes et des citoyens à la vie politique, se limite au choix de leurs représentants. Dans une période où la désaffection à l'égard de la vie politique s'amplifie, il faut se demander si les électeurs ne devraient pas pouvoir participer non seulement au choix de leurs représentants, mais aussi au processus de prise de décision politique.

On constate, avec l'effectivité du bicaméralisme parlementaire, que les possibilités de participation des citoyens à la vie politique offertes par la démocratie représentative doivent être approfondies pour mieux répondre à leur émancipation. Outre la désaffection déjà évoquée et le mécontentement suscité par les décisions des organes étatiques sur des questions vitales, de nouveaux facteurs militent en faveur d'un élargissement des possibilités d'une bonne participation des citoyens.

Pour ce faire, le présent document de plaidoyer propose des principes de base pour le choix, le lancement et la mise en œuvre de la consultation des citoyens, pour une institution parlementaire crédible et non problématique.

LE PLAIDOYER

I- Contexte

Les Dialogues Démocratiques sont des espaces d'échange, de concertation et de dialogue multi-acteurs instaurés pour impulser la conception d'une politique publique locale participative, et pour permettre aux acteurs politiques de tous bords de se retrouver, de se rapprocher, de réduire le gap d'indifférence, de divergences, d'éloigner les extrémismes, et de pacifier les rapports sociaux. Ces dialogues s'appuient sur un pool de volontaires formés et sont nés d'un programme dont l'objectif global de contribuer à l'accroissement de la participation citoyenne au processus démocratique à travers la formation dans les régions du Cameroun, des volontaires engagés dans le dialogue politique, la médiation sociale, le suivi de la démocratie et de la gouvernance locale.

Le Dialogue Démocratique de Yaoundé organisé par NDH et ses partenaires s'est tenu le 09 avril 2013 à Yaoundé dans la salle de conférence de l'hôtel Felydac. La rencontre est organisée dans le cadre du programme Volontaire pour la Démocratie et la Paix soutenu par les Nations Unies, la République Fédérale d'Allemagne et le gouvernement du Canada.

Objectif Global du Dialogue

Le but du Dialogue était de réfléchir sur les déterminants du bicaméralisme du Parlement camerounais afin d'évaluer la portée de celui-ci sur le processus de démocratisation. Plus précisément, il s'agit de discuter et de tirer des enseignements de l'avènement du Sénat en vue d'aboutir à des recommandations pertinentes pour la consolidation de la démocratie au Cameroun.

Objectifs spécifiques

- Analyser les facteurs d'explication de l'avènement du Sénat ;
- Examiner les enjeux et les perspectives du bicaméralisme pour la gouvernance nationale et locale ;
- Dégager des recommandations sur la mise en place d'un parlement efficace et efficient pour la gouvernance nationale en général et la gouvernance locale en particulier.

Les thèmes développés lors du Dialogue

- 1- Le Sénat en question
- 2- Problématique et enjeux de la participation citoyenne dans la construction de la démocratie et dans l'exercice de la gouvernance locale
- 3- La crise de la participation citoyenne dans la construction d'un Senat problématique/ causes, conséquences et esquisses de solutions

Résultats attendus

- Les explications sur les déterminants de l'avènement du bicaméralisme au Cameroun sont analysées et discutées ;
- Les enjeux et les perspectives du bicaméralisme du parlement camerounais sont évalués ;
- Des recommandations sont formulées pour la mise en place d'un parlement efficace et efficient pour la gouvernance nationale et locale.

II- Etat des lieux

Un certain nombre de constats en relation avec la vie politique et la nouvelle institution ont été formulés. Les participants au Dialogue du 09 avril constatent :

1- Sur la participation du citoyen à la gouvernance nationale et locale

- Qu'une démocratie véritable et vivante dépend du concours actif des citoyennes et des citoyens. Leur participation à la vie politique et leur implication dans la gestion des institutions politiques est un facteur déterminant pour l'amélioration et la consolidation du processus démocratique.
- Que le taux de participation peu élevé aux nombreuses élections organisées au Cameroun et, d'une façon générale, l'insatisfaction des citoyens par rapport à la gestion des affaires de leur cité imposent une réflexion puisque la démocratie doit être l'objet d'une conquête permanente.
- Que les causes de l'apathie politique sont multiples: la corruption généralisée et systémiques ; la forte activité politicienne des gouvernants ; la banalisation des dérives politiques, sociaux et économique graves ; la diffusion même par anticipation des problèmes de gouvernance et la lenteur observée dans la prise de décision et parfois l'inaction des responsables politiques; l'écart entre les promesses électorales et leurs réalisations, la distance entre élus et gouvernés etc.

- Que l'inquiétude engendrée par cet état de fait crée chez les citoyens un besoin d'une plus grande implication de la prise de décision politique.
- Que les possibilités de participation directe des citoyens et la vie politique offerte par le système représentatif soient approfondies pour mieux répondre aux attentes des camerounais ;
- Que l'absence de consensus véritable sur le processus d'élaboration des règles de jeu électoral contribuent à la réduction de la légitimité des élus et donc au déficit de représentativité.

2- Sur le choix des sénateurs

- Que les élections des sénateurs par des conseillers municipaux aux mandats prorogés par décret présidentiel ne garantissent pas suffisamment la légitimité de la nouvelle Institution républicaine (Senat) ;
- Que la relativisation et même l'élimination des conseillers Régionaux dans le corps électoral des sénateurs pourrait dénaturer la portée de cette nouvelle dont la mission constitutionnelle est justement de représenter les collectivités territoriales décentralisées incarnées par les Régions ;
- Que la nomination de 30 sénateurs par le Président de la République est susceptible d'amenuiser l'indépendance de ces parlementaires et fragiliser la nouvelle Institution

3- Sur le statut des sénateurs

- Que la dénomination de plus en plus consacrée de « chambre haute » ne correspond pas pour le cas du Cameroun au regard de provisions légales actuelles en la matière qui font du Sénat Camerounais une chambre d'importance relative ou pire une chambre purement consultative n'ayant aucun pouvoir substantielle pour bloquer l'action de l'Assemblée Nationale ;

4- Sur l'urgence de la mise en place du Sénat

- Qu'au regard des insuffisances aujourd'hui éprouvées du Code électoral sur le fonctionnement du Sénat et l'illisibilité légale de son impact réelle sur la vie politique et la gouvernance nationale et locale d'une part et la forte consommation budgétaire qu'il pourrait entraîner, rien ne justifiait l'urgence de la mise en place de cette nouvelle Institution maintenant, et ce avant la constitution de l'ensemble du corps électoral nécessaire.

III- Conséquences

1- Entre citoyens et autorités nationales et locales

- Les citoyens ont l'impression que leur participation correspond à une « fausse participation ». Celle que Sherry Arnstein appelle la **Manipulation qui est le dernier échelon de la participation**. Une participation biaisée. Des espaces de participation sont établis, mais en réalité, ils sont vides de contenu ;
- Ces citoyens sont par conséquent très désintéressés à la gouvernance nationale et locale

2- Entre sénateurs nommés et le détenteur du pouvoir de nomination

Relation dominant – dominé ; Effritement de l'indépendance,

3- Sur le rôle des Sénateurs

- Production de mauvaises lois ;

- Mauvaise représentativité des régions

Iv- Recommandations

Les participants au Dialogue Démocratique de Yaoundé, recommandent :

A court terme

1- Sur la participation des citoyens à la gouvernance nationale et locale

- Parfaire, le cas échéant, le système de démocratie représentative en assurant un équilibre entre l'exercice de la responsabilité du pouvoir politique et le rôle des citoyens dans le processus de décision.
- Envisager des règles qui d'une part assurent une bonne information des citoyens sur tous les enjeux couverts par l'objet d'une consultation, et d'autre part garantissent la transparence dans la programmation du calendrier électoral à fin de mieux préparer les citoyens et rétablir l'équilibre politique
- Reconstruire le consensus national en vue de redonner la volonté de participation à tous les citoyens
- Initier un dialogue ou un débat national sur les conditions d'efficience et d'efficacité de cette nouvelle institution parlementaire

2- Sur le statut et les attributions des sénateurs

- Fixer la grille de rémunération des sénateurs en adéquation avec le rôle du Sénat qui semble n'être qu'un rôle consultatif. En clair, le Sénateur ne saurait avoir une rémunération/Traitement supérieur à celui du Député dont la charge de travail est forcément plus importante.

A moyen Terme

3- Sur la bicaméralité du parlement

Initier, après un débat national, une révision constitutionnelle adoptée par voie référendaire en vue d'une part de s'accorder sur l'opportunité de cette nouvelle chambre.

4- Sur le choix des sénateurs

- Privilégier les élections comme de mode de choix des sénateurs et annuler l'option de la nomination qui est contraire au principe démocratique de séparation de pouvoir
- Rendre obligatoire l'implication des 02 groupes (Conseillers Municipaux et conseillers Régionaux) dans l'élection des sénateurs.
- Rendre effectif les collectivités territoriales décentralisées comme circonscription électorale

5- Sur le Code électoral

Ouvrir un débat national sur l'amélioration du Code électoral Camerounais